Direction des programmes - Rapport pour spécialistes

Ministère du Solliciteur général du Canada

Secrétariat

#1984-55

POINTS SAILLANTS: SONDAGE SUR LA VICTIMISATION DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE VANCOUVER (1979)

PAR

DIVISION DE LA STATISTIQUE

Ce rapport a été préparé par la Division de la statistique, Direction des programmes, ministère du Solliciteur général. Toute publication, citation ou reproduction est interdite sans l'autorisation du Ministère.

Ministère du Solliciteur général

John Evans
Alex Himelfarb
Gerry Léger

Statistique Canada

Gary Catlin
Susan Ingram

Université Simon-Fraser

Raymond Corrado
William Glackman
Ronald Roesch

Le Sondage sur la victimisation dans la région métropolitaine de Vancouver ne constitue qu'une seule phase d'un sondage national plus exhaustif. Un grand nombre de personnes ont prêté leur concours, à diverses étapes du présent projet, par leurs conseils et leurs observations. Nous les en remercions toutes.

SOMMAIRE: POINTS SAILLANTS ET RÉPERCUSSIONS

Le Sondage sur la victimisation dans la région métropolitaine de Vancouver est une exploration de la criminalité à partir du point de vue des victimes. Les sondages auprès des victimes ont été conçus lorsque l'on s'est rendu compte que les nombreux crimes que les victimes ne signalent pas ou que la police n'enregistre pas échappent aux statistiques officielles sur la criminalité. Plus important encore, ces données officielles ne nous donnent aucun renseignement sur les victimes du crime: qui sont-elles? quelle est l'étendue de leur souffrance? comment perçoivent-elles maintenant la criminalité et surtout le système de justice pénale? Le Sondage sur la victimisation dans la région métropolitaine de Vancouver visait donc cinq thèmes principaux:

a) l'étendue et la répartition de certains crimes;
b) le risque d'être victime d'un acte criminel;
c) l'effet d'un acte criminel sur la victime;
d) la façon dont le public perçoit le crime et le système de justice pénale;
e) les perceptions et besoins des victimes.

On a demandé à un grand nombre d'adultes de Vancouver, choisis au hasard, si, en 1978, ils avaient été victimes de crimes à caractère personnel (voies de fait, agression sexuelle, vol qualifié, vol de biens personnels) ou de crimes contre la propriété privée (introduction par effraction, acte de vandalisme, vol de véhicules moteurs, ou vol de biens domestiques).

Nature des crimes

De façon générale, les résidents de Vancouver étaient plus susceptibles d'être victimes de crimes contre leurs biens que de crimes contre leur personne. Au moins un crime avait été commis contre 38 % des domiciles de Vancouver. Le vol de biens domestiques était de beaucoup le crime le plus fréquent, suivi des actes de vandalisme. Les taux des introductions par effraction et des vols de véhicules étaient considérablement plus bas.

Par contre 12 % des adultes de Vancouver avaient été victimes d'au moins un crime à caractère personnel, et 7 % avaient eu au moins une expérience violente. Presque toutes les expériences violentes étaient reliées à des voies de fait; 1 % avaient été victimes de vols qualifiés et 0,3 % d'aggressions sexuelles. Les hommes risquaient beaucoup plus que les femmes d'être victimes d'une attaque personnelle, et les jeunes plus que les gens plus âgés.

Incidents signalés et non signalés

Environ les deux tiers des crimes à caractère personnel et plus de la moitié des crimes contre les biens domestiques n'ont pas été signalés à la police. Alors qu'à peu près les trois quarts des vols de véhicules et presque les deux tiers des introductions par effraction ont été signalés, seulement environ un tiers des vols de biens domestiques, des actes de vandalisme et des voies de fait l'ont été. Par conséquent, les statistiques officielles ne dévoilent qu'une fraction des introductions par effraction, des vols qualifiés et des aggressions sexuelles, et une fraction encore plus infime des voies de fait, actes de vandalisme et vols de biens personnels et domestiques.

Les raisons les plus souvent avancées par les victimes, au cours du Sondage, pour ne pas avoir signalé les crimes, étaient les suivantes: 'fait pas assez important', 'impuissance de la police' et 'les désagréments que cela comporte'. Il semble évident que, bien que la gravité de l'infraction soit un facteur important en ce qui concerne la décision de signaler ou de ne pas signaler un crime, les victimes mettent également en balance, d'une part, l'embarras possible et les désagréments que comporte le fait de signaler le crime, et d'autre part, la probabilité que la police puisse faire quelque chose au sujet du crime.

Risque d'être victime d'un crime à caractère personnel

Les victimes de crimes à caractère personnel semblent répondre à un ensemble de caractéristiques sociales et démographiques distinctives. Hommes, jeunes gens, célibataires, étudiants et chômeurs formaient les groupes les plus susceptibles d'être victimes de crimes à caractère personnel. Un facteur crucial pour comprendre les variations dans les taux de victimisation a été appelé le "risque relié au style de vie". Il s'agit simplement de catégories de gens qui, en vertu de leur style de vie, se trouvent plus souvent dans des endroits et des situations qui augmentent de beaucoup le risque de devenir victime d'un crime. Par exemple, un jeune homme célibataire est beaucoup plus apte à rechercher les endroits récréatifs et de divertissements nocturnes du centre-ville, que ne le sont un homme ou une femme mariés plus âgés.

Les gens âgés sont relativement peu souvent victimes de crimes à caractère personnel, et ceux qui sont célibataires, qui habitent seuls ou qui sont retraités sont les moins susceptibles d'être victimes. Il devient apparent qu'ils sont moins exposés à des situations de risques au fur et à mesure qu'ils

laissent tomber les activités normales qu'exigent le travail et la famille. Néanmoins, comme on l'expliquera plus loin, ces facteurs, c'est-à-dire l'isolement physique et social, contribuent à augmenter leur crainte du crime.

L'importance du "risque relié au style de vie" est manifeste lorsque nous regardons les caractéristiques temporelles des cas de victimisation. Presque les deux tiers des crimes à caractère personnel sont survenus durant l'été ou l'automne et étaient plus susceptibles d'être commis les fins de semaine qu'en semaine. De toute évidence, les contacts entre individus tendent à diminuer l'hiver et à augmenter l'été, et à atteindre leur plus grande fréquence les fins de semaine.

Il n'était pas étonnant de constater que les crimes à caractère personnel sont, le plus souvent, commis dans la soirée ou dans la nuit. Cela variait néanmoins selon le type d'infraction: les vols qualifiés et les voies de fait étaient commis en soirée et durant la nuit; les vols de biens personnels avaient lieu plutôt dans l'après-midi et les attaques sexuelles étaient réparties assez uniformément tout au long de la journée. Il est évident que l'importance du risque relié au style de vie (et au genre de fréquentation publique) varie en fonction du type de crime. Elle devient encore plus marquée lorsque nous étudions l'endroit où le crime est survenu.

La plupart des crimes à caractère personnel ont été commis dans des endroits publics, rarement au domicile de la victime ou à proximité. Les vols qualifiés étaient littéralement des crimes de rue; ils ont été le plus souvent commis à l'extérieur du quartier où habitait ou travaillait la victime. Les voies de fait ont eu lieu à peu près n'importe où, ces infractions étant habituellement plus spontanées, les infracteurs se préoccupent sans doute moins des 'voies de fuite'. Elles étaient cependant plus susceptibles d'avoir lieu

loin du quartier de la victime, souvent dans la rue ou dans un bar. Les attaques sexuelles étaient plus susceptibles de survenir au domicile de la victime ou à proximité, que ne l'étaient les vols qualifiés ou les voies de fait. Il reste que, dans l'ensemble, les crimes violents ont été le plus souvent commis le soir, loin du domicile et du quartier de la victime. Par contre, plus de vols de biens personnels ont eu lieu le jour, près du domicile, de l'école, des établissements de travail ou commerciaux, tels les magasins ou les centres commerciaux, où, bien sûr, le risque de confrontation est moins élevé.

Certains modes de vie ont évidemment pour effet d'augmenter, pour certains genres de crimes, les risques de victimisation. Il n'était donc pas étonnant de constater que les personnes qui sortaient souvent le soir étaient considérablement plus exposées à être victimes d'infractions violentes que celles qui sortaient moins. Les bas taux de victimisation chez les gens plus âgés sont en partie attribuables au fait qu'ils sortent beaucoup moins le soir que les gens qui appartiennent aux autres groupes d'âges.

Risque de crimes contre les biens domestiques

Contrairement aux constatations des sondages américains, nous avons trouvé que les résidents de Vancouver qui habitaient des édifices à logements multiples risquaient moins d'être victimes de cambriolage que ceux qui habitaient des maisons unifamiliales ou en rangée. Le risque accru d'une confrontation directe dans les édifices à logements multiples gêne peut-être les cambrioleurs de Vancouver. Les introductions par effraction surviennent le plus souvent durant les mois d'été quand l'accès au domicile est plus facile, l'école étant terminée, et les résidents, plus aptes à s'absenter pendant de longues

périodes. De même, les cambriolages avaient rarement lieu durant la matinée quand il y a le plus souvent quelqu'un à la maison, mais s'échelonnaient de façon assez uniforme tout au long du reste de la journée.

La majorité des cambriolages impliquaient une entrée forcée de quelque sorte, mais rarement des menaces ou de la violence physique. Presque tous les résidents disaient garder leurs portes verrouillées constamment, mais très peu avaient un système d'alarme. De toute façon, ni le verrouillage de portes ni les systèmes d'alarme ne semblaient avoir une incidence significative quant au risque. De toutes les caractéristiques étudiées, la longueur de la période d'inoccupation des lieux constituait le facteur de risque le plus important.

Les vols de véhicules étaient nettement des incidents de nuit qui risquaient de se produire le plus souvent à proximité du domicile de la victime. Beaucoup prennent peut-être moins de précautions lorsqu'ils garent leur véhicule dans leur propre quartier. En règle générale, les facteurs qui caractérisent le cambriolage et le vol de véhicules démontrent que certaines circonstances augmentent considérablement les risques: maisons inoccupées, automobiles non surveillées.

Blessures corporelles

Moins de un crime de violence sur trois a été commis à l'aide d'une arme, le plus souvent des instruments contondants ou des bouts de bois, des bâtons, des pierres et autres objets semblables. Même dans les cas de vol qualifié, l'arme à feu était la moins utilisée. Sur ce point, les données de Vancouver diffèrent de façon significative des constatations américaines.

Le fait que les armes, en particulier des armes à feu, étaient si peu utilisées dans les cas de victimisation à Vancouver explique pourquoi les victimes ont fréquemment essayé de se protéger, le plus souvent en frappant l'assaillant, en lui donnant des coups de pied ou en le repoussant de toute autre manière. Presque toutes les victimes d'attaques sexuelles ont essayé de se défendre.

Des 72 790 crimes contre la personne qui comportaient des risques de blessures, un peu plus de la moitié des victimes ont été attaquées physiquement, et un peu plus de la moitié de ces dernières ont été blessées. Environ le tiers de ces blessures étaient suffisamment graves pour nécessiter des soins médicaux. Les attaques sexuelles comportaient le risque le plus élevé de blessures, voire de blessures graves. Les victimes qui ont essayé de repousser l'assaillant étaient plus susceptibles d'être blessées que celles qui ont pris des mesures moins rigoureuses ou qui ne se sont pas défendues. Elles étaient plus susceptibles d'être blessées si elles connaissaient l'assaillant. Bien que les crimes perpétrés à l'aide d'armes à feu risquaient davantage d'être l'occasion de blessures graves, les victimes ont, en fait, été blessées moins souvent.

Pertes financières

Les pertes totales des victimes de crimes à caractère personnel s'élevaient à un peu plus de 10 millions de dollars, attribuables en grande partie à la perte de biens, mais également aux blessures et au manque à gagner.

Les pertes totales, ou pertes brutes, de l'ensemble des victimes de la région métropolitaine de Vancouver découlant des crimes contre les biens domestiques, se sont élevées à près de

30 millions de dollars pour l'année. Les pertes nettes (en soustrayant tous les recouvrements) des victimes de crimes contre les biens domestiques s'élevaient à environ 10,6 millions de dollars. Bien que les pertes brutes les plus élevées aient été attribuables aux vols de véhicules, ce sont les introductions par effraction et les vols de biens domestiques qui ont entraîné les pertes nettes les plus importantes. Les articles les plus recherchés des cambrioleurs étaient l'argent liquide et les bijoux. Les dommages causés par des actes de vandalisme, en particulier des dommages aux automobiles, représentaient des pertes totales de plus de 3,7 millions de dollars. En fait, près de la moitié des crimes contre les biens domestiques portaient, d'une façon ou d'une autre, sur des véhicules.

Il est évident que les victimes d'actes criminels subissent des pertes importantes. Chaque cas de cambriolage et de vol de biens privés représentait une perte brute moyenne de 595 $ et de 163 $ respectivement. Il ne fait aucun doute que les personnes appartenant à des groupes dont les revenus sont peu élevés, les gens âgés par exemple, sont les plus durement touchées par de telles pertes. De toute évidence, l'opinion bien naturelle selon laquelle la plupart des crimes s'accompagnent de violence et entraînent des blessures graves, n'est pas justifiée. Il arrive rarement que les criminels infligent des blessures, particulièrement des blessures graves, à leurs victimes, tout comme il arrive rarement qu'ils utilisent des armes à feu. D'autre part, la peur du crime chez les femmes peut fort bien refléter, d'ailleurs à juste titre, le fait que les conséquences de la victimisation, en termes de blessures physiques et autres préjudices plus profonds, seront chez elles plus graves.

Crainte du crime

Il arrive souvent que les Canadiens soient perçus comme des gens qui vivent dans la crainte perpétuelle du crime. Les données du sondage de Vancouver démontrent que cette caractérisation exagère la mesure dans laquelle la plupart des gens, du moins à Vancouver, voient le crime comme un grave problème social ou personnel. La majorité des participants estimaient que la criminalité représentait un problème dans la région métropolitaine où, selon eux, le taux de criminalité était élevé et allait en augmentant. Par contre, ils étaient généralement d'avis que la criminalité dans leur quartier était relativement basse et stable. La plupart semblaient croire qu'une sorte de tampon protecteur isolait leur quartier. Toutefois, malgré cette tendance générale, ceux qui avaient été victimes, qui vivaient dans un milieu où la criminalité était élevée, qui n'avaient pas beaucoup d'instruction et dont les revenus étaient modestes étaient plus portés à considérer la criminalité comme un problème de leur propre quartier.

De même, très peu ont avoué avoir peur d'être victimisés le jour, et seulement environ le tiers craignaient d'être victimes du crime le soir. Les personnes qui risquaient le moins d'être victimes étaient les plus susceptibles de manifester de la crainte. Comme le démontrent les réponses des femmes et des personnes âgées, ce sont les plus vulnérables, socialement et surtout physiquement, qui ont exprimé le plus de crainte. Ces personnes sont également les plus portées à restreindre leurs activités afin de réduire les risques d'être victimes. Néanmoins, outre le fait qu'ils verrouillent leurs portes et cherchent à éviter les dangers, les 'craintifs' ne participent pas plus que les autres groupes à des programmes de prévention du crime ni ne prennent d'autres précautions. Il est peut-être significatif que les plus craintifs soient également les moins aptes à connaître l'existence des programmes de pré-

vention du crime et d'indemnisation des victimes. Pour une raison ou une autre, ces programmes ne semblent pas atteindre les personnes qui pourraient en bénéficier le plus.

Perception de la police

Les divers services municipaux de police de la région métropolitaine de Vancouver étaient, de façon générale, perçus favorablement. Selon les répondants, ils étaient habituellement accessibles et en mesure de faire respecter la loi. Toutefois, les personnes interrogées ont fait moins d'observations favorables en ce qui concerne l'aptitude de la police à répondre rapidement aux appels ou à fournir des renseignements sur la prévention du crime.

La façon dont les gens percevaient la police dépendait des contacts qu'ils ont eus avec elle. Par exemple, ceux dont le dernier contact avait eu pour objet une contravention routière étaient moins bien disposés à son endroit que ceux qui avaient participé à des programmes de prévention du crime.

L'âge du répondant était un facteur extrêmement important dans l'évaluation de la performance policière. Les moins de 30 ans étaient beaucoup moins portés à évaluer la police favorablement. Étant donné que les jeunes sont les plus fréquemment victimes de crimes violents et donc les plus exposés à avoir des contacts avec la police, ils sont également les moins portés à évaluer la police favorablement. Celle-ci est donc dans l'obligation d'exercer son autorité sur un groupe réticent, moins disposé à profiter de son aide. Par contre, le très grand respect dont font preuve les gens âgés (même les victimes) envers la police porte à croire que la police peut jouer un rôle important pour alléger leurs craintes du crime

et pour les diriger vers d'autres organismes sociaux et de justice pénale.

Dans la plupart des municipalités, les victimes avaient de la police une opinion moins favorable que les non-victimes, opinion qui était fonction du nombre de crimes en cause et de leur gravité. Très peu des victimes qui avaient signalé des incidents à la police étaient au courant de la suite donnée à l'affaire. Lorsque les victimes évaluaient la performance policière dans leur propre cas, l'élément au sujet duquel elles exprimaient le moins de satisfaction était l'information que leur fournissait la police au sujet de leur cas. En général, le public, qu'il s'agisse de victimes ou non, semble peu satisfait des services d'information fournis par la police.

Répercussions sur les politiques

Les sondages axés sur les victimes cherchent à servir les intérêts de groupes divers et à contribuer à la politique de justice pénale dans plusieurs domaines: répression du crime, prévention du crime, répression et prévention de la crainte du crime et aide aux victimes. Par exemple, il semble évident que les renseignements sur les caractéristiques temporelles et physiques des crimes à caractère personnel et contre les biens domestiques peuvent constituer une aide précieuse pour l'élaboration de stratégies individuelles, communautaires et policières de prévention du crime. Pour ne souligner qu'un exemple bien simple, ces données devraient convaincre davantage les propriétaires de l'importance qu'il y a d'avertir les voisins et la police lorsqu'ils se proposent d'être absents pendant une longue période et de prendre des mesures pour que leur maison ait l'air occupée.

De même, l'information sur les impressions du public envers la police peut être utile dans l'élaboration des politiques d'activités policières. Par exemple, les données indiquent que la police aurait intérêt à établir des contacts, tels que des programmes de liaison avec les écoles en vue d'influencer les attitudes des jeunes envers la police, qu'elle aurait intérêt à adopter une politique visant à tenir les victimes au courant de l'évolution de leur cas, et de façon générale, à entretenir de meilleures communications afin d'améliorer les perceptions publiques à son endroit. Elles indiquent aussi que la police peut jouer un rôle important en aidant les gens plus âgés à faire face au crime et à apaiser leur crainte.

Le cas des personnes âgées illustre bien le genre d'effets que de telles données peuvent avoir sur l'élaboration de la politique. L'un de ces effets serait de faire en sorte que les programmes et campagnes de prévention du crime ne misent pas sur la crainte qu'éprouvent les gens âgés à l'égard du crime. Sinon, on augmenterait leur sentiment d'impuissance et, par conséquent, leur crainte, laquelle semble gêner leur enthousiasme à participer aux activités destinées à leur donner un plus grand sentiment de contrôle personnel. De tels programmes doivent aussi tenir compte de leurs besoins spéciaux. Il se peut qu'il soit nécessaire de faire des efforts particuliers pour s'assurer que ces personnes sont au courant des services offerts, que ces services leur sont accessibles et qu'elles participeront aux programmes de prévention.

Nous devrons attendre les données plus exhaustives du prochain sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain pour effectuer une étude approfondie et systématique des répercussions des données au niveau des lignes de conduite.